

VAGABONDAGES D'EXCEPTION LIBERTE EN VERCORS

**Randonnée itinérante en chambres d'hôtes et gîtes d'étape
5 jours, 4 nuits, 5 jours de randonnée**



Il y a 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein de Pedibus, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps : l'implantation et vie de nos équipes en milieu rural, implication dans la vie locale et ses projets, respect de l'environnement. Tous différents, nous avons choisi de travailler ensemble. Forts de ces engagements, nous avons concocté les séjours Vagabondages d'Exception où les retombées locales et l'impact environnemental sont pris en compte dans chacune des composantes de la randonnée (hébergement, repas, accès, transport de bagages, etc...). Aujourd'hui, les séjours Vagabondages d'Exception vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant, vous aussi, acteurs de votre randonnée.



Venez partager les richesses exceptionnelles du Vercors. Au travers des forêts d'épicéas, vous gagnez les alpages et hauts plateaux du massif. Puis vous atteignez les sommets vous offrant successivement la vue sur les Alpes : du Mont Blanc aux Ecrins et de la Chartreuse au Jura.

PROGRAMME

Jour 01 : Autrans-Méaudre en Vercors – La Molière

Rendez-vous à **Méaudre à 9 heures** où vous êtes accueillis de façon personnalisée par le créateur du circuit. Il vous remet le dossier de randonnée complet comprenant un descriptif du parcours, les cartes IGN prêtées avec l'itinéraire surligné et un bon d'échange. (Le dossier peut vous être envoyé à l'avance sur demande).

Arrivée possible à la mi-journée suivie d'une randonnée adaptée.

Votre itinéraire démarre depuis le village d'Autrans, vous gagnez les balcons de l'Isère où jadis on « passait le bois ». Après le sentier sportif des crêtes, vous découvrez un panorama exceptionnel sur les Alpes puis cheminez le long de l'alpage de la Molière sous le tintement des clarines des quelques 300 génisses !

Vous pouvez choisir la version plus courte qui vous mène à la cascade du Bouchet puis chemine par un fabuleux sentier en épingle jusqu'au point d'orgue de la randonnée : le panorama sur les Alpes juste à la sortie du bois.

Dénivelée : + 750 m, - 270 m

Longueur : 19 km

Horaire : 5 à 6 h

Dénivelée : + 650 m, -200

Longueur : 10 km

Horaire : 4 h 30 mn

NB : Si vous avez choisi la formule « avec transport des bagages » :

L'auberge qui vous accueille n'est pas accessible en taxi, ainsi vous portez un sac d'affaires réduites pour la nuit (idem pour le lendemain). Vous retrouvez l'ensemble de vos affaires au prochain hébergement.



*Le sentier en balcon de l'Isère par le GR 9 pour découvrir un panorama intégral du Jura à la Chartreuse puis du Mont Blanc jusqu'aux Ecrins.
Une nuit en auberge en plein alpage.*

Jour 02 : La Molière – Lans en Vercors

Les vacances sont souvent l'occasion de vivre des moments inoubliables, hors du commun. Si vous le souhaitez, levez vous tôt et admirez le lever de soleil face aux Alpes. Une petite balade quand la vie s'éveille s'impose ; le temps prend alors une autre dimension...

Puis de retour au refuge, Josy vous accueillera avec son fabuleux petit déjeuner avec du pain maison.

Vous passerez de l'alpage de la Molière à la plaine de Lans par une descente progressive. Une halte dans l'un des vieux hameaux du village tout près du vieux Moulin vous est proposée.

Dénivelée : + 550 m, - 1080 m

Longueur : 23 km

Horaire : 5 h 30



*Le lever de soleil sur la chaîne des Alpes et les marmottes qui s'éveillent en même temps.
Le pain croustillant de Josy pour accompagner votre petit-déjeuner.*

Jour 03 : Lans en Vercors – Villard de Lans

Exceptionnelle traversée en balcon du Val de Lans par le Sentier Gobert. Vous gravissez le Col Vert sur les pas des Colporteurs qui passaient sur le dos des vaches locales - « la Villarde » - les épices et autres denrées en provenance de la vallée.

Sur le chemin du retour, vous faites le détour par la cascade de la Fauge, puis traversez le Pont de l'Amour.

Dénivelée : + 740 m, - 730 m

Longueur : 16 km

Horaire : 5 h



La cascade de la Fauge où l'on se faufile entre la cascade et la roche : fraîcheur et brumisateur assuré.

L'ascension du Col Vert pour découvrir les Balcons Est et le Trièves.

Le sentier Gobert avec une grande variété d'ambiances sur la même étape.

Jour 04 : Villard de Lans – Villard de Lans

Détente dans votre chambre d'hôtes et découverte du village de Villard de Lans.

Moment d'exception : A 16 heures, notre accompagnateur vous guide pour une randonnée au soleil couchant dévoilant la vue sur l'ensemble du massif du Vercors. Partage d'un pique-nique pittoresque en pleine nature. Plus bas, la capitale des Alpes : Grenoble s'illumine peu à peu. Il est temps de prendre le chemin du retour dans une tout autre ambiance : la randonnée nocturne.

Dénivelée : + 400 m, - 400 m

Longueur : 8 km

Horaire : 4 h



Une randonnée guidée en fin d'après-midi, puis sous les étoiles, au clair de lune.

Le repas en plein air au soleil couchant.

Jour 05 : Villard de Lans – Autrans-Méaudre en Vercors

D'une vallée à l'autre, par les crêtes de Croix Chabaud pour rejoindre Autrans-Méaudre en Vercors et son agriculture particulièrement variée. Ici pas moins de six producteurs vendent directement à la ferme le fruit de leur travail. On y trouve fromage de chèvre, de vache, confitures et plantes aromatiques ou encore viande de bœuf et de porc biologiques.

Vous terminez votre périple par le sommet des tremplins de sauts à ski d'Autrans, offrant une sensation toute particulière et une vue imprenable sur le village.

Dénivelée : + 750 m, - 730 m

Longueur : 15 km

Horaire : 5 h 30 mn



La sensation au sommet des tremplins de saut à ski.

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain, etc...). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort !

LA CHARTE « VAGABONDAGES D'EXCEPTION »



NOS ENGAGEMENTS :

Organisation :

- Le séjour prend en compte dans son organisation des **critères de développement durable** (préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales, optimisation des retombées économiques de manière à ce qu'elles profitent en priorité au pays et à ses habitants,...).

- L'organisation intègre une **collaboration avec les institutions locales du tourisme et / ou de l'environnement**. Cette collaboration est particulièrement effective dans le cas d'espaces protégés (Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux, réserves naturelles...).

Hébergement :

1) Les hébergements choisis présentent un cadre architectural local ou particulièrement agréable, de préférence en matériaux traditionnels. Un soin particulier y est apporté en terme de décoration intérieure et extérieure. Situés en pleine nature ou dans des villages préservés, ils sont implantés dans des lieux calmes et reposants. Outre leur propreté, ces hébergements s'avèrent confortables et bien équipés par rapport à leur gamme (hôtel, gîte, ...) et leur niveau de classement. Ils sont de taille modeste et ils proposent des services spécifiques à l'activité de randonnée (lavage et séchage possible des affaires par exemple).

2) L'hébergeur réserve à ses hôtes un accueil attentif, chaleureux et convivial. Il est disponible à leur égard afin de partager avec eux les valeurs qui l'animent (et son investissement sur le territoire). Le randonneur aura alors un apport de connaissances très variées provenant de différents horizons sur le territoire qu'il découvre durant son séjour.

3) Les hébergements choisis mettent en place une **démarche responsable par rapport à l'environnement** (tri sélectif, économie d'énergie et d'eau, achat de produits responsables...). Lorsque le choix d'hébergements responsables n'existe pas, Vagabondages incite l'hébergeur à mieux prendre en compte la dimension environnementale.

4) Au moins une **attention particulière** (boisson de bienvenue ou d'après repas, attention dans les chambres, cadeau de recette traditionnelle...) est offerte par l'hébergeur aux participants du séjour Vagabondages d'Exception. Cette attention sera adaptée au type de séjour (notamment liberté ou accompagné).

Restauration :

1) La restauration proposée au client utilise majoritairement des **produits locaux de saison**, du terroir et / ou issus de l'agriculture biologique. Elle est composée, pour une partie au moins, à partir de **recettes locales**. Les petits déjeuners sont copieux et intègrent des produits locaux (pains, confiture, beurre, produits salés, laitages, céréales...).

2) Les repas proposés ainsi que les pique-niques sont satisfaisants en termes de qualité et de quantité (ni trop, ni trop peu). Ils sont **variés** tout au long du séjour et **équilibrés** (présence suffisante de fruits et légumes notamment). Dans les pique-niques, **l'eau en bouteille plastique, les emballages individuels, les portions toutes prêtes et l'utilisation de plastique jetable** sont évités au maximum.

Accompagnateur (dans le cadre des randonnées accompagnées) :

1) L'accompagnateur prend en compte dans ses attitudes et son discours la **préservation de l'environnement, du patrimoine et des cultures locales**.

2) La taille du groupe est définie avec un **maximum de 12 personnes**.

3) L'accompagnateur est attaché à la région et possède une **parfaite connaissance du territoire** sur lequel il évolue. Il peut s'exprimer sur de nombreux sujets liés à ce territoire (milieu naturel, vie locale, histoire...).

4) L'accompagnateur contribue à **créer naturellement du lien** entre les membres du groupe, les prestataires et la population locale rencontrés durant le séjour, dans le respect de chacun.

Dossier de randonnée (dans le cadre des randonnées liberté) :

Transports :

1) Les documents proposés présentent une **information sur l'environnement, la culture et les produits locaux**.

2) Chaque hébergement est décrit de façon détaillée avec **l'avis du créateur du circuit**.

3) Un porte-carte est fourni. Une réflexion sur la **nature des matériaux** du dossier de randonnée (pochettes de randonnée, étiquettes bagages,...) et sur leur **réutilisation** est d'ores et déjà engagée.

1) L'organisation du séjour privilégie les **arrivées et départs en transport en commun**.

2) Dans le cas des circuits liberté, tout est fait pour **mutualiser les déplacements** liés aux transports des bagages. Deux formules dans nos séjours, **avec ou sans portage des bagages**, seront systématiquement proposées. Des **solutions alternatives** au transport des bagages (animaux de bât, carrix, etc...) pourront être proposées.

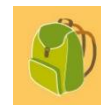
Evolution de la charte Vagabondages d'Exception :

La présente charte est appelée à évoluer **chaque année** en prenant en compte l'expérience, mais aussi les réactions des rando'acteurs.

FICHE PRATIQUE



ou



ACCUEIL

Un accueil personnel vous sera réservé à votre arrivée, le Jour 01 à 9 heures à Méaudre, le jour de votre premier jour de marche.

Arrivée possible à la mi-journée suivie d'une randonnée adaptée.

Le point de rendez-vous vous sera précisé en fonction de votre heure et mode d'accès.



Votre lieu de prise en charge a été choisi en fonction des possibilités d'accès en transports en commun.

Une présentation personnalisée de votre randonnée sera effectuée par le créateur du circuit. Il prendra le temps de vous informer de façon détaillée sur votre randonnée et sur le Vercors.

Si vous arrivez en retard :

En cas de problème de dernière minute, appelez au 04 76 95 23 51.

Accès train : Gare de Grenoble TGV

Train ou TGV jusqu'à Grenoble puis bus.

Horaires disponibles auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf . Vous pouvez également consulter les sites www.cff.ch ou www.dbfrance.fr.

Si vous venez en train, il faut arriver la veille.

Bus jusqu'à Autrans/Méaudre.

Bus pour Autrans/Méaudre : il se prend depuis la gare routière qui est attenante à la gare SNCF. Achat du titre de transport directement à la gare routière de Grenoble (6 € environ le trajet).

N° ligne bus : 5100 puis 5120, compagnie **Transisère**. Tel : 0 820 08 38 38, www.transisere.fr.

Pensez à nous en communiquer l'horaire, afin que nous soyons présents à votre arrivée.

Vous pourrez également faire appel à un taxi (45 km de course, onéreux : environ 100 €).



Il est important de bien choisir votre jour de départ pendant les vacances scolaires d'été (éviter un départ le samedi et le dimanche), afin de privilégier l'accès en transports en commun.

Accès voiture : Méaudre
Itinéraire : www.viamichelin.fr

Depuis le Nord par Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Au rond-point, prendre à droite et traverser le barrage sur l'Isère. Suivez alors la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, prendre à droite direction Autrans par la D106. Passer le col de la Croix Perrin et redescendre. Au pied du col, prendre à gauche direction Méaudre. Le Gîte Arcanson est à 1 km sur votre droite.

Depuis le Sud par Valence : prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard de Lans ». Puis suivre Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Traverser le village en direction de Grenoble. Faire 2 km, le Gîte Arcanson est alors sur votre gauche, au hameau Les Gaillardes.

Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne en général). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ».

Info Routes au 08 92 69 19 77 ou www.itinisere.fr.

Parking :

Une fois passé à Méaudre pour une présentation détaillée de votre randonnée, vous pouvez garer votre véhicule sans souci sur une des places du village d'Autrans.



Soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

www.covoiturage.fr ou www.easycovoiturage.com ou www.123envoiture.com.

L'utilisation en est efficace, simple et gratuite.

DISPERSION

Le Jour 05 en fin d'après-midi à Autrans ou Méaudre.

Retour train : Gare de Grenoble TGV

Vous prenez un bus au départ de Autrans/Méaudre pour rejoindre la Gare TGV de Grenoble.

Bus pour Grenoble (ligne 5120 puis 5100) : Horaires disponibles auprès de la compagnie Cars Transisère au 0 820 08 38 38 ou www.transisere.fr.

Train / TGV au départ de Grenoble : horaires disponibles auprès de la SNCF sur <http://www.voyages-sncf.com> ou par téléphone au 36 35 ou encore sur le site www.dbfrance.fr.

Retour voiture : Autrans - Méaudre

Hébergement avant ou après la randonnée :

Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire à Méaudre (voir ci-dessous et rubrique Tarif).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).
- Carte vitale.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons le **numéro du téléphone portable en votre possession durant la randonnée.**

NIVEAU

Randonnée :



Votre randonnée :

Randonnée sans difficulté technique, pour marcheurs moyens.

Dénivelée moyenne : 640 m

Maximum : 900 m

Longueur moyenne : 16 km

Maximum : 20 km

Horaire moyen : 5 h

Maximum : 6 h

Orientation :

Niveau 2 : Attention et lecture de carte correcte.

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un carnet de randonnée rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Il vous appartient de vous renseigner auprès des Offices du tourisme de l'évolution météorologique (bulletins affichés) ou d'appeler le répondeur météo au 08 99 71 02 + **numéro du département** : Exemple 08 99 71 02 **38** pour la L'Isère.

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du téléphone portable en milieu montagnard. En effet, si les villages sont généralement couverts par les réseaux de téléphonie mobile (selon l'opérateur), sachez que de très nombreuses zones d'ombre subsistent et que votre appareil s'avérera souvent inutile de longues heures dans la journée. Si toutefois un réseau est présent, en cas de besoin de secours, vous pouvez composer le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence prioritaire.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

HEBERGEMENT



Hébergement en Gîte Panda (nuit en dortoir) et trois nuits en chambre d'hôtes ou hôtel Logis (chambre de 2 ou 3).

Il est possible que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements.

Les chambres ne sont pas disponibles avant 16 heures.

Prévoir 1 drap-sac (ou duvet / sac de couchage selon mesures sanitaires en vigueur) + 1 serviette de toilette pour la nuit en gîte/auberge Jour 1

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.
Les chiens ne sont pas admis.

Pas de possibilité de chambre individuelle.



Les hébergements sélectionnés pour cette randonnée ont été choisis en collaboration avec le Parc naturel du Vercors. Ils ont reçu ou ont entamé la démarche pour recevoir le label « Accueil du Parc du Vercors » qui répond à une charte de qualité.

Repas :

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8 h – 8 h 30. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.



Les repas du soir sont variés et équilibrés. Ils font la part belle aux produits locaux du Vercors de saison. Les hébergeurs se concertent pour éviter toute répétition dans les menus.

Pique-nique :

La formule de base de ce séjour est en demi-pension.

Vous vous chargez vous-même de vos pique-niques. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Ravitaillement possible en cours de parcours.



Nous vous conseillons de faire vos emplettes auprès des commerces locaux, qui ont de la difficulté à se maintenir dans les petits villages de montagne, même si les prix peuvent être plus élevés que dans les hypermarchés de la ville. Par ailleurs, vous y trouverez d'excellents produits locaux de Vercors.

Nous pouvons aussi vous réserver les pique-niques (voir rubrique Tarif).



Les pique-niques sont variés et équilibrés. Ils font la part belle aux produits locaux. Les hébergeurs se concertent pour éviter toute répétition dans les menus.

TRANSFERTS INTERNES

Un transfert est prévu le Jour 4 pour la balade guidée au clair de lune.



Durant le restant de votre randonnée, vous effectuerez tous les trajets à pied.

PORTAGE DES BAGAGES



Si vous portez vous-mêmes vos bagages, vous éviterez leur transport par véhicule d'une étape à l'autre.

Ou



Jour 1 et Jour 2 : L'auberge qui vous accueille n'est pas accessible en taxi, ainsi vous portez un sac d'affaires réduites pour la nuit (idem pour le lendemain). Vous retrouvez l'ensemble de vos affaires au prochain hébergement.

Vous pouvez aussi opter pour la formule « Rien à porter », excepté vos affaires de la journée. Vous retrouvez alors vos bagages tous les soirs à l'étape.

Dans ce cas, nous vous demandons d'avoir **un bagage par personne** pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le **poids ne dépasse pas 10 kg**.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc...), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 – 10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc...
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes bagages le **Nom de la personne responsable** de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

GROUPE

A partir de 2 personnes.

Vous constituez au préalable votre groupe qui randonne en toute autonomie. Il n'est pas possible de regrouper des inscriptions individuelles pour des randonnées en liberté.

Vous êtes membres d'une association, d'un comité d'entreprise, d'une collectivité, vous êtes une famille ou un groupe d'amis désirant randonner ensemble : nous organisons cette randonnée aux dates que vous choisissez, avec un tarif étudié.

Vous avez un rêve, un projet..., consultez-nous.



En constituant un groupe de plus de 4 personnes, vous regrouperez le transport de vos bagages, si vous avez choisi cette formule.

DOSSIER DE RANDONNEE

Trois semaines avant votre départ, nous vous adressons un **dossier complet par groupe de 2 à 5 personnes** avec tous les éléments nécessaires à la réalisation de votre randonnée.

Si vous désirez des dossiers supplémentaires, ceux-ci sont à réserver à l'inscription (avec supplément).

Ce dossier comprend :

Le topo de votre randonnée, la feuille de route et les cartes IGN tracées ou carto-guide (suivant parcours).

Cartes, fonds de cartes et road-book vous sont prêtés. Vous nous les retournez à la fin de votre circuit.

La liste de tous les producteurs locaux labellisés par le Parc Naturel régional du Vercors.



Nous vous prêtons les cartes qui seront réutilisés par d'autres randonneurs.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour vos **bagages transportés**, choisissez un sac souple (sac à dos ou sac de voyage en bon état). UN SEUL SAC PAR PERSONNE, pas de petit bagage en plus.

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui séchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- 1 bonnet + 1 paire de gants légers (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause casse-croûte),
- tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample et confortable (pas de Jeans).
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet).
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain.
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement :

- 1 drap-sac (ou duvet / sac de couchage selon mesures santiaires en vigueur) pour le J1
- 1 sac à dos de 35/40 litres, muni d'une ceinture ventrale.
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- **1 drap-sac + 1 serviette de toilette (pour les 2 nuits en gîte/auberge Jour 1 et Jour 2)**
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum).
- des vivres de courses.
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 cuillère et une boîte plastique alimentaire (pour une portion de salade), si vous prévoyez de commander les pique-niques aux hébergements.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- Votre gel hydro-alcoolique de poche et lingettes désinfectantes.
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- papier toilette + 1 briquet.
- crème solaire + écran labial.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- appareil-photo, jumelles (facultatif).
- si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Pharmacie personnelle

- vos médicaments habituels.
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- pastilles contre le mal de gorge.
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- vitamine C.
- 1 pince à épilier.
- 1 tire-tiques.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains).

Partenariat PEDIBUS – Raidlight – Vertical

PEDIBUS, implantée dans le Parc Naturel de Chartreuse depuis 1986, compte comme voisins les entreprises sœurs Raidlight et Vertical installées à St Pierre de Chartreuse.

Les deux marques conçoivent des produits légers, techniques et toujours plus ergonomiques pour les pratiques de montagne depuis plus de 12 ans, et même depuis 1984 pour Vertical. Forts de cette histoire, de l'expérience d'employés de tous niveaux sportifs, et d'une collaboration étroite avec les utilisateurs en recueillant leurs avis, Raidlight et Vertical proposent des produits adaptés à la pratique de chacun.

Raidlight et Vertical, tout comme PEDIBUS, partagent cette passion de la Randonnée et de l'Outdoor, cette envie de parcourir des sentiers et chemins, qui apportent lacet après lacet leurs lots de paysages et de découvertes. En partageant le même cadre, les mêmes passions et les mêmes valeurs, nous nous sommes naturellement rapprochés, pour progresser ensemble.

En effet, nos valeurs nous engagent à limiter au maximum l'empreinte de notre activité sur l'environnement, à développer l'activité de nos territoires de montagne, mais aussi à être respectueux des hommes et de la nature ici et à l'étranger.

Pour nos deux entreprises, pas de grands discours aujourd'hui, mais plutôt des produits vrais, simples et efficaces.

Les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous :

Parmi la large gamme proposée par Raidlight et Vertical, les accompagnateurs de PEDIBUS ont testé pour vous différents modèles et vous conseillent :

Le Sac à dos Mixed Alp 38 litres VERTICAL

Il a fait l'unanimité pour son rapport poids (750 g) / capacité / fonctionnalités.



La Veste Santi MP+ VERTICAL

Une veste coupe-vent 2 couches polyvalente, dans des conditions dynamiques et abrasives.



Le Maillot Manches Courtes TECHNICAL

C'est le haut idéal ! Il est très respirant et permet de rester au sec durant l'effort.



La Doudoune Down Jacket VERTICAL

Garnie à 90 % de duvet, elle est à la fois simple, fonctionnelle et efficace.



Vous retrouverez ces équipements sur les sites sur www.raidlight.com et sur www.verticalmountain.com, ou dans la boutique de St Pierre de Chartreuse.



Par ailleurs, avec votre inscription, PEDIBUS sera heureux de vous proposer des offres exclusives négociées pour vous.

DATES ET PRIX

Période :

Départ possible à votre convenance, **tous les jours de la semaine du 12 mai au 15 septembre 2021**, suivant la disponibilité des hébergements.

Hors juillet août, il faut **privilégier les départs le vendredi** (éventuellement jeudi) ou pendant les ponts (Ascension, Pentecôte).

Il est préférable de **réserver le plus tôt possible**. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance. Cela vous permettra de suivre le programme prévu, sans transfert, ni supplément.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les **autres dates qui vous conviendraient** également (par exemple possibilité de décaler la randonnée de 1 ou 2 jours avant ou après...), ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.

Tarif 2021 :

Vous portez vos bagages d'une étape à l'autre : **555 € en demi-pension**.

Nous nous chargeons du transport de vos bagages sauf pour le premier soir : **595 € en demi-pension**.

Chambre individuelle : **pas de possibilité**

Pique-nique de midi pour les 5 journées de randonnée : **+ 55 €**

Nuit supplémentaire en demi-pension à Autrans-Méaudre en chambre double : **+ 79 €**

Nuit supplémentaire en demi-pension à Autrans-Méaudre en chambre individuelle : **+ 100 €**



Le tarif de votre randonnée a été calculé de manière à fournir une juste rémunération à tous les prestataires qui interviennent au cours de votre randonnée.

Les réservations de **prestations supplémentaires** doivent se faire à **l'inscription** et être spécifiées sur le bulletin de réservation.

Modification de Réservation :

ATTENTION ! Des frais de dossier (**60 €**) pourront être retenus pour tout **changement sur la réservation** déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Votre randonnée commencée, pour des raisons évidentes d'organisation, vous devez impérativement **suivre le programme** tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos dates et lieux d'hébergement.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension.
- La fourniture d'un carnet de route (fonds de cartes IGN tracés, Topo de votre randonnée...).
- Le prêt des cartes IGN et la fourniture du descriptif.
- Le transport des bagages les Jours 2, 3, 4 & 5 selon l'option choisie, vous retrouvez l'ensemble de vos affaires le Jour 2 à Lans en Vercors.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- En formule avec transport des bagages : pas de transport à la première étape (aller et retour)
- Les repas de midi (sauf pension complète).
- Le vin pendant les repas.
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les éventuelles visites.
- Le transfert retour.
- L'équipement individuel.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- L'assurance multirisques Annulation - Frais de recherche et secours - Assistance Rapatriement
- Interruption de séjour (3,9 %).
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Il y a 25 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnée au sein de **Vagabondages**, ce sont des **valeurs** aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Tous différents, nous avons choisi de **travailler ensemble**.

Aujourd'hui, les séjours **Vagabondages d'exception** vous proposent de partager nos **valeurs** et notre **engagement**, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir **rando'acteur** ce peut-être :

- **Vivre un temps privilégié** avec chacun des acteurs rencontrés (en chemin, en découverte, à l'étape, ... avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les **transports en communs**.
- Avoir le **choix ou non de porter ses bagages**. Le confort a des exigences, la question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées (animaux de bat, carrix, ...).
- Favoriser, consommer les **productions locales** pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de **produits locaux de saison**.

Etre rando-acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner, c'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure mais c'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

Randonner, c'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village, rencontre apportant la dimension humaine à la découverte d'un pays.

NOS POINTS FORTS

- Notre partenaire sur place est ancré dans le Vercors depuis 1985 et participe activement au développement durable au sein de différents réseaux du Parc naturel régional du Vercors.
- L'immersion totale dans la vie du Parc grâce à une soirée avec un accompagnateur, la liste de tous les producteurs labellisés par le Parc.
- Un numéro d'urgence pour joindre, durant tout le séjour, l'organisateur local de celui-ci.
- Un circuit accessible complètement par les transports en commun depuis chez vous.

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii. Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomioriens** !

Ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre Mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc Naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrás-Lyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiatz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicroiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicéa de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicroiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population

Au XIX^{ème} siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XX^{ème} siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercoulaine, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, le tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le **maquis du Vercors** fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : A partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre". Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

BIBLIOGRAPHIE

Le Parc Naturel Régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :

- un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
- une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
- un " livre des enfants ", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture...).Titre de cet ouvrage : " Dis, raconte-moi le Vercors ".
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le guide de François Ribard « À la découverte du Vercors » éditions Glénat.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des Cahiers du Peuil, dans une collection intitulée "jadis, au pays des Quatre Montagnes " : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

CARTOGRAPHIE

IGN Top 25, 3235 OT, 3236 OT.

ADRESSES UTILES

Parc Naturel Régional du Vercors, à Lans-en-Vercors (04 76 94 38 29).

- Sites internet :

www.pnr-vercors.fr

www.vertacoo.com

www.planete-vercors.com

www.vercors.com

NOTES PERSONNELLES

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

De toutes façons, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription est prise en compte. Votre acompte n'est débité que lorsque la randonnée est assurée (sauf paiement sur notre site sécurisé). Une randonnée est assurée lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si la randonnée est annulée, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous remboursons votre acompte.

Comment réserver ?

- **En ligne** sur notre site internet www.pedibus.org en inscrivant le code du séjour en haut de la page d'accueil. Une fois sur la page du séjour, cliquez sur "Me préinscrire". Vous pouvez ensuite payer par tous moyens de paiement, en particulier par carte bancaire sur notre site sécurisé.
- **Par courrier.**

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Inscription signée parvenue dans nos bureaux :

- à plus de 22 jours du départ : aucun frais d'inscription.
- entre 21 jours et 8 jours du départ : frais d'inscription : 10 € (20 € pour les randonnées liberté et les voyages).
- à moins de 8 jours du départ : d'inscription : 20 € (30 € pour les randonnées liberté et les voyages). Le paiement doit être obligatoirement effectué par carte bancaire.

Mode de paiement – au choix :

- Par carte bancaire Visa ou Mastercard (paiement en ligne sur notre site sécurisé www.pedibus.org).
- Par carte bancaire Visa ou Mastercard (paiement par correspondance). Dans ce cas, indiquez très lisiblement votre numéro de carte, la date d'expiration, les trois derniers chiffres du code inscrit au dos de votre carte, ainsi que votre signature au bas du bulletin d'inscription. Si vous n'habitez pas en France, nous vous conseillons de payer par carte bancaire. Attention : si vous payez l'acompte par carte bancaire par correspondance, sauf avis spécial de votre part, le solde sera débité également par carte bancaire, un mois avant la date de votre départ.
- Par chèque bancaire français à l'ordre de PEDIBUS (préciser au dos de votre chèque le nom des personnes concernées si vous réglez pour le compte de quelqu'un d'autre).
- Par chèques vacances.

Accusé de réception :

Lorsque nous sommes en possession de votre bulletin d'inscription et de votre acompte, nous vous envoyons un accusé de réception vous informant si d'ores et déjà votre randonnée est assurée.

Confirmation :

Lorsque la randonnée est assurée, nous vous adressons notre confirmation définitive. Elle comprend notre facture, la documentation de l'assurance et tous les éléments complémentaires nécessaires à l'organisation de votre randonnée. Pour les voyages à l'étranger, une convocation à l'aéroport vous parviendra au plus tard huit jours avant le départ.

ANNULATION

De notre part :

PEDIBUS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle PEDIBUS a pris connaissance du désistement**) :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.pedibus.org ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'Assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour Causes Dénommées :

*Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

*La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.3 %.

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par évènement,
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.3 %.

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 € par nuit – maximum 14 nuits).
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine.
- Frais médicaux sur place.
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €).
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 € par nuit – maximum 14 nuits).

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

Rejoignez la communauté PEDIBUS sur :

www.facebook.com/pedibus.org

www.twitter.com

[@RandoPedibus](https://twitter.com/RandoPedibus)



N'hésitez pas à partager :

- vos photos de randonnée.
- vos commentaires
- nos bons plans
- les dernières infos dans le monde de la randonnée, de la montagne et du voyage
- les actualités et nouveautés de Pedibus en direct

PEDIBUS – 63 Chemin du Rosaire – 38380 SAINT PIERRE D'ENTREMONT – FRANCE

Tél : (+33) 04 79 65 88 27 - Fax : (+33) 04 79 65 87 60

Email : pedibus@pedibus.org - Site Internet : www.pedibus.org

PEDIBUS SARL au capital de 8000 € - RCS de Chambéry n° 507 768 919 - Agence de Voyages IM073100009

Garant : Groupama – 5 Rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

RCP : MMA Mutuelles du Mans Assurances – SARL SAGA - BP 54 - 69922 OULLINS Cedex.

N° SIRET : 507 768 919 00015

N° TVA Intracommunautaire : FR 48 507 768 919 Référence à l'article 266.1 du CGI régime de la marge bénéficiaire